



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 03/10/2017

Reçu en préfecture le 03/10/2017

Affiché le

SLOW

ID : 2017-0926-2017_116A-DE

N°2017/116

**OBJET : CANDIDATURE À L'APPEL À MANIFESTATION
D'INTERET DE L'AGENCE FRANÇAISE DE BIODIVERSITÉ
POUR LE PROJET « D'ATLAS DE BIODIVERSITÉ
COMMUNALES »**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 34

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 23

Date de convocation du Conseil Communautaire : 19 Septembre 2017

Date d'affichage de la convocation au siège : 19 Septembre 2017

**Le 26 Septembre l'année deux mille
dix-sept à 18h30** à Léognan

Espace Culturel G.BRASSENS

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de
Montesquieu, légalement convoqué, s'est
réuni sous la présidence de Christian
TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	A		DUFRANC Michel (Maire)		Mme DUFRANC
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		DIAS Philippe	P	
LAGARDE Valérie	P		EYL Muriel	P	
BLANQUE Thierry	P		FOURNIER Catherine	P	
CANADA Béatrice	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
BALAYE Philippe	P		PASETTI Nicolas	A	
BOUROUSSE Michèle	P		MOUCLIER Jean-François		M.FATH
GACHET Christian	P		JOLIVET Nadine	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
DURAND Félicie	A		BENCTEUX Laure		M.BARRERE
LARRUE Dominique	P		CHEVALIER Bernard		M.TAMARELLE
BETES Françoise	P		HARRIS Marie-Jo	A	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	A	
MARTINEZ Corinne	P		DEBACHY Maryse	P	
OHRENSSTEIN- DUFRANC Sylvie	P		KESLER Jean	A	
AULANIER Benoist	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur DANNE est élu secrétaire de séance

Le procès-verbal du 28 Juin 2017 est adopté

* **P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 03/10/2017

Reçu en préfecture le 03/10/2017

Affiché le

SLOW

ID: 2017-116A-DE

N°2017/116

**OBJET : CANDIDATURE À L'APPEL À MANIFESTATION
D'INTERET DE L'AGENCE FRANÇAISE DE BIODIVERSITÉ
POUR LE PROJET « D'ATLAS DE BIODIVERSITÉ
COMMUNALES »**

Vu les statuts de la CCM, et notamment son article 3-2-1 portant sur la GEMAPI et la protection et mise en valeur de l'environnement;

Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSÉ :

L'Agence française pour la biodiversité (AFB) souhaite accompagner le déploiement des Atlas de la biodiversité communale (ABC). A cet effet, il est prévu d'encourager les acteurs concernés en suscitant leur initiative pour la réalisation de 500 ABC en 3 ans, et ce en apportant un soutien financier aux projets relevant de cette thématique.

En conséquence, l'AFB lance un appel à manifestations d'intérêt (AMI) pour que les communes, intercommunalités ou Parcs naturels régionaux souhaitant bénéficier de ce soutien financier présentent un projet.

Les objectifs de l'appel à manifestation d'intérêt:

L'objectif est d'accompagner les bénéficiaires potentiels dans la réalisation d'un ABC qui, dans le cadre de l'intérêt général, tend à :

- Apporter aux communes ou intercommunalités une information naturaliste suffisamment complète et synthétique, notamment cartographique, qui permette une intégration des enjeux de la biodiversité du territoire dans les actions et stratégies portées par la collectivité (politiques publiques, documents d'urbanisme, gestion d'espaces, incitations auprès des particuliers et entreprises, actions de sensibilisation...)
- Favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux de la biodiversité propres au territoire par les élus, les équipes techniques municipales ou intercommunales, les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, etc.) et des habitants.
- Impliquer les acteurs locaux pour construire, en concertation, des recommandations afin d'améliorer la gestion des espaces publics (ou privés) de la commune ou de l'intercommunalité.
- Examiner et intégrer, dans la mesure du possible, les aspects socio-économiques en identifiant les activités locales et leurs impacts, tant positifs que négatifs, sur la biodiversité (étalement urbain, activité minière, agricole, ...)

	Dépenses	Recettes	Financeurs
Atlas biodiversité communales	280 000 €	224 000 € 56 000 €	ABF CCM



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/116

**OBJET : CANDIDATURE À L'APPEL À MANIFESTATION
D'INTERET DE L'AGENCE FRANÇAISE DE BIODIVERSITÉ
POUR LE PROJET « D'ATLAS DE BIODIVERSITÉ
COMMUNALES »**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- 1 - Autorise** Monsieur le Président à solliciter une subvention auprès de l'AFB
- 2 - Autorise** le Président à faire toutes les démarches nécessaires pour se porter candidat à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'AFB.

Fait à Martillac, le 26 Septembre 2017

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement